

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 11 MARS 2019 à 18 HEURES 30**

Le 11 mars 2019 à 18 heures 30, le **CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric ROUET, Maire.

Présents : ROUET Frédéric, JACQUEMUS Jacqueline, TORELLI Jean-Marie, LECLERC Nicole, CAYOL Marc, CROSET Bertrand, GAGNAIRE Serge, JEAN Marylène, PRUNARETTY Anouk, SAINT CLAIR SPROUL BOLTON Philippe.

Procurations MEJIAS Marie-Claire à PRUNARETTY Anouk, MACHUROT Suzy à SAINT CLAIR SPROUL BOLTON Philippe

Absents : MARCELLIN Maguy, TESTON Martine, COURBET Pierre

Secrétaire : GAGNAIRE Serge

DECISIONS DU MAIRE

DECISION 1

**CONVENTION ENTRE LA FEDERATION REGIONALE DE DEFENSE CONTRE
LES ORGANISMES NUISIBLES DE PACA ET LA COMMUNE**

La FREDON PACA est chargée de la surveillance des platanes vis-à-vis du chancre coloré pour l'année 2019 pour un montant de 610 euros.

DECISION 2

**MAPA POUR DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIENNE POSTE EN
CABINET MEDICAL 6 AVENANT 2 AU LOT 1 GROS ñ UVRE**

Suite à une erreur de métrage du faux plafond, signature d'un avenant de 2 901.90 euros TTC.

DECISION 3

**AVENANT 1 AU MARCHE DE MAITRISE D'UN UVRE ETABLI AVEC LE
GROUPEMENT MENDEZ**

Substitution de l'entreprise BET BECCAMEL MALLARD par l'entreprise BET LMO STRUCTURE.

DELIBERATIONS

N°1 6 Approbation du Compte de Gestion 2018 Budget Principal

Le Compte de Gestion a été établi par la Trésorerie de Carpentras. Il n'appelle ni observation ni réserve, les comptes étant en parfaite concordance avec ceux visés par l'ordonnateur.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 2 ó Approbation du Compte Administratif 2018 du Budget Principal

Présidente de séance : Jacqueline JACQUEMUS 1er Adjoint

Résultat de clôture :

- Section de fonctionnement excédent de 838 169.59 euros
- Section d'investissement déficit de 144 858.08 euros
- Reste à réaliser dépenses d'investissement 266 700 euros
- Reste à réaliser recettes d'investissement 44 000 euros

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 3 ó Affectation du résultat 2018 Budget Principal

Affectation de 367 558.08 euros au compte 1068 : excédent de fonctionnement pour financer une partie de l'investissement de 2019

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N°4 ó Approbation du Compte de Gestion 2018 Budget annexe Station-Service Communale

Le Compte de Gestion a été établi par la Trésorerie de Carpentras. Il n'appelle ni observation ni réserve, les comptes étant en parfaite concordance avec ceux visés par l'ordonnateur.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 5 ó Approbation du Compte Administratif 2018 du Budget Annexe Station-Service Communale

Présidente de séance : JACQUEMUS Jacqueline 1er Adjoint

Résultat de Clôture :

- Section de fonctionnement excédent de 3 397.20 euros
- Section d'investissement excédent de 33 321.50 euros

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 6 ó Affectation du résultat Budget Annexe Station-Service Communale

Aucun besoin de couverture d'investissement. Il n'est pas nécessaire d'affecter de somme au compte 1068

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

N°7 ó Approbation du Compte de Gestion 2018 Budget annexe Camping Piscine

Le Compte de Gestion a été établi par la Trésorerie de Carpentras. Il n'appelle ni observation ni réserve, les comptes étant en parfaite concordance avec ceux visés par l'ordonnateur.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 8 ó Approbation du Compte Administratif 2018 du Budget Annexe Camping Piscine

Présidente de séance : Jacqueline JACQUEMUS 1er Adjoint

Résultat de Clôture :

- Section de fonctionnement excédent de 56 055.41 euros
- Section d'investissement excédent de 25 701.64 euros
- Reste à Réaliser : 25 000 euros

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 9 ó Affectation du résultat Budget Annexe Camping Piscine

Aucun besoin de couverture d'investissement. Il n'est pas nécessaire d'affecter de somme au compte 1068

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 10 ó Modification saison 2019 Camping Piscine

Date d'ouverture : lundi 25 mars 2019

Date de fermeture : mardi 5 novembre 2019

Modification des tarifs, de nouveaux services étant proposés

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

N°11 ó Retrait de la délibération 5 du 4 février 2019

La commune n'étant pas un membre direct du syndicat d'électrification vauclusien, ce n'est pas à la commune de désigner son représentant, mais à la CCVS.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 12 ó Convention de co-maitrise d'ouvrage

Des travaux vont être entrepris par la Commune et le Conseil Départemental sur le carrefour de la RD 942/Le Rolland/le Cours afin de permettre le bon fonctionnement des écoulements des eaux pluviales.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

FAIT A VILLES-SUR-AUZON, le 11 MARS 2019

Le Maire,
Frédéric ROUET